

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Janvier 2022**

**06x22**

### **REMBOURSEMENT A LA COMPAGNIE SEQUENCE POUR LOCATION DE SALLES**

Le Conseil Municipal est informé que :

La Compagnie Séquence : Centre social de la Gavotte, 97 avenue François Mitterrand 13170 les Pennes Mirabeau, siret : 75179266400011 représentée par sa présidente, madame Ruopoli Nadine a préféré annuler les réservations de début d'année en raison de la crise sanitaire.

De ce fait il est proposé le remboursement des réservations de :

La salle F.Mistral le 15 janvier 2022 d'un montant de 98€

La salle Simone Dartigues le 12 février 2022 d'un montant de 140€

La salle F. Mistral le 26 février 2022 d'un montant de 196€

Soit un montant total de 434€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- DÉCIDE le remboursement des locations de salles à la Compagnie Séquence pour un montant total de 434€

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 28 Janvier 2022  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI